

Communauté d'Agglomération du Grand Dole

Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'assainissement collectif

Exercice 2022

Rapport relatif au prix et à la qualité du service public de l'assainissement collectif pour l'exercice présenté conformément à l'article L2224-5 du code général des collectivités territoriales et au décret du 2 mai 2007

Tout renseignement concernant la réglementation en vigueur et la définition et le calcul des différents indicateurs peut être obtenu sur le site www.services.eaufrance.fr

Table des matières

1. CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE.....	1
1.1. PRESENTATION DU TERRITOIRE DESSERVI	1
1.2. MODE DE GESTION DU SERVICE	2
1.3. NOMBRE D'ABONNEMENTS AU SERVICE D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF	5
1.4. VOLUMES FACTURES EN 2022	6
1.5. LINEAIRE DE RESEAUX DE COLLECTE (HORS BRANCHEMENTS).....	7
1.6. OUVRAGES D'EPURATION DES EAUX USEES.....	8
2. TARIFICATION DE L'ASSAINISSEMENT ET RECETTES DU SERVICE	10
2.1. MODALITES DE TARIFICATION	10
2.2. DELIBERATIONS FIXANT LES TARIFS	11
2.3. FACTURE D'ASSAINISSEMENT TYPE.....	11
3. CHIFFRES CLES DE 2022	13
4. INDICATEURS DE PERFORMANCES.....	13
4.1. DOLE	13
4.2. AUTHUME.....	14
4.3. CRISSEY	15
4.4. ECLANS NENON	16
4.5. FOUCHERANS	17
4.6. JOUHE	18
4.7. PARCEY	19
4.8. Ex SYNDICAT DE LA VEZE (COMMUNES D'AMANGE, ARCHELANGE, AUDELANGE, BAVERANS, CHATENOIS ET ROCHEFORT SUR NENON)	20
4.9. SAINT-AUBIN	21
4.10. VILLETTE LES DOLE	22
4.11. SECTEUR REGIE	23

1. Caractérisation technique du service

1.1. Présentation du territoire desservi

Le service public d'assainissement collectif est géré au niveau intercommunal suite à la Loi Notre et au transfert de la compétence assainissement collectif à la communauté d'agglomération au 1^{er} janvier 2020.

➤ Nom de la collectivité : Communauté d'Agglomération du Grand Dole

➤ Caractéristiques : Etablissement Public de Coopération Intercommunale

➤ Compétences liée au service :

Collecte

Transport

Dépollution

➤ Territoire desservi (nom des communes adhérentes au service, des secteurs et hameaux desservis, etc.) :

Amange

Gredisans

Archelange

Jouhe

Audelange

Lavans Les Dole

Authume

Le Deschaux

Baverans

Malange

Biarne

Menotey

Brevans

Moissey

Champagney

Monnières

Champdivers

Parcey

Champvans

Peseux

Chatenois

Rainans

Choisey

Rochefort sur Nenon

Crissey

Romange

Damparis

Saint-Aubin

Dole

Sampans

Eclans Nenon

Tavaux

Foucherans

Villette les Dole

Gevry

Vriange

➤ Existence d'une étude de zonage Non (en cours) Oui, date d'approbation :

.....

➤ Existence d'un règlement de service Non Oui, date d'approbation :

.....

➤ Existence d'une CCSPL Non Oui

Les communes de Abergement La Ronce, Aumur, Auxange, Chevigny, Falletans, Frasne les Meulières, Lavangeot, Nevy les Dole, Peintre, Pointre et Villers Robert ne sont pas concernées par le présent rapport : en effet, ces communes n'ont pas de réseau d'assainissement et sont intégralement en assainissement non collectif et donc traitées dans le rapport concernant le service public d'assainissement non collectif (SPANC).

1.2. Mode de gestion du service

Le service est exploité en régie
 régie avec prestataire de service
 délégation de service public (différents contrat d'affermage)

Pour les communes en délégation de service public (DSP) :

Communes	Type de Contrat	Nom du délégataire	Date fin de contrat	Missions délégataire
Authume	Affermage	SOGEDO	31 oct 2026	Collecte des Eaux Usées (EU) Entretien réseau et poste refoulement
Crissey	Affermage	SOGEDO	31 oct 2025	Collecte des EU Entretien réseau et poste refoulement
Dole	Affermage	SEMOP Doléa	31 déc 2028	Collecte des EU Entretien réseau et postes refoulement Traitement par station type boues activées
Eclans Nenon	Affermage	SOGEDO	31 déc 2027	Collecte des EU Entretien réseau et poste refoulement Traitement par station filtres plantés
Foucherans	Affermage	SOGEDO	31 octobre 2023	Collecte des EU Entretien réseau et postes refoulement Traitement par station type boues activées
Jouhe	Affermage	SOGEDO	31 déc 2026	Collecte des EU Entretien réseau et poste refoulement Traitement par station filtres plantés
Parcey	Affermage	SOGEDO	30 avril 2029	Collecte des EU Entretien réseau et postes de refoulement Traitement par station type lit bactérien
Saint Aubin	Affermage	SOGEDO	31 mars 2027	Collecte des EU Entretien réseau et postes de refoulement Traitement par station type boues activées

Amange	Affermage (ex SIA La Vèze)	SOGEDO	30 avril 2029	Collecte des EU Entretien réseau et postes de refoulement
Archelange				
Audelange				
Baverans				
Chatenois				
Rochefort sur Nenon	Affermage	SOGEDO	31 décembre 2025	Collecte des EU Entretien réseau et postes de refoulement

*Pour les communes en régie avec **prestations de service** :*

Communes	Type de Contrat	Nom du prestataire	Date fin de contrat	Missions prestataire
Biarne	Prestation	SOGEDO	31 décembre 2024	Collecte des EU Entretien réseau et postes refoulement Traitement par station filtres plantés
Brevans	Prestation	SUEZ	31 décembre 2024	Collecte des EU Entretien réseau et poste refoulement
Champagney	Prestation	Commune de Champagney	31 décembre 2024	Collecte des EU Entretien réseau et postes refoulement Traitement par lagune
Champdivers	Prestation	SOGEDO	31 décembre 2024	Collecte des EU Entretien réseau Traitement par décanteurs
Champvans	Prestation	SUEZ	31 décembre 2024	Collecte des EU Entretien réseau et Traitement par station type boues activées
Choisey	Prestation	SUEZ	31 décembre 2024	Collecte des EU Entretien réseau et postes refoulement
Damparis	Prestation	SUEZ	31 décembre 2024	Collecte des EU Entretien réseau et poste de refoulement Traitement par station type boues activées
Gevry	Prestation	SOGEDO	31 décembre 2024	Collecte des EU Entretien réseau et postes refoulement
Gredisans	Prestation	SOGEDO	31 décembre 2024	Collecte des EU Entretien réseau Traitement par lagune

Lavans les Dole	Prestation	SOGEDO	31 décembre 2024	Collecte des EU Entretien réseau et poste refoulement Traitement par filtres plantés
Le Deschaux	Prestation	SOGEDO	31 décembre 2024	Collecte des EU Entretien réseau Traitement par lagune
Malange	Prestation	Malange	31 décembre 2024	Collecte des EU Entretien réseau et poste refoulement Traitement par filtres plantés
Menotey	Prestation	Menotey	31 décembre 2024	Collecte des EU Entretien réseau Traitement par lagune
Moissey	Prestation	SOGEDO	31 décembre 2024	Collecte des EU Entretien réseau Traitement par filtres plantés
Monnières	Prestation	SUEZ	31 décembre 2024	Collecte des EU Entretien réseau et poste refoulement
Peseux	Prestation	SOGEDO	31 décembre 2024	Collecte des EU Entretien réseau Traitement par filtres plantés activées
Rainans	Prestation	Rainans	31 décembre 2024	Collecte des EU Entretien réseau Traitement par lagune
Romange	Prestation	SOGEDO	31 décembre 2024	Collecte des EU Entretien réseau et poste refoulement Traitement par filtres plantés
Sampans	Prestation	SUEZ	31 décembre 2024	Traitement par station type boues activées
Tavaux	Prestation	SUEZ	31 décembre 2024	Collecte des EU Entretien réseau et postes de refoulement Traitement par lit bactérien
Vriange	Prestation	SOGEDO	31 décembre 2024	Collecte des EU Entretien réseau Traitement par lit bactérien

1.3. Nombre d'abonnements au service d'assainissement collectif

Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

Le nombre d'abonnés au service d'assainissement collectif est de 24 428.

La répartition des abonnés par commune est la suivante :

	Commune	Nombre d'abonnés domestiques au 31/12/2022	Nombre d'abonnés domestiques au 31/12/2021	Variation 2022/2021
Territoire en Régie avec prestations 7097 abonnés en 2022	Biarne	144	144	0%
	Brevans	309	305	1%
	Champagney	198	198	0%
	Champdivers	43	43	0%
	Champvans	684	655	4%
	Choisey	579	577	0%
	Damparis	1277	1261	1%
	Gevry	327	324	1%
	Gredisans	59	59	0%
	Lavans Les Dole	127	126	1%
	Le Deschaux	33	33	0%
	Malange	96	92	4%
	Menotey	114	113	1%
	Moissey	259	240	8%
	Monnières	176	177	-1%
	Peseux	25	25	0%
	Rainans	94	97	-3%
	Romange	72	72	0%
	Sampans	477	468	2%
	Tavaux	1910	1865	2%
Vriage	94	93	1%	
Territoire en DSP : 17 331 abonnés en 2022 (dont 12 241 sur Dole)	Amange	161	162	-1%
	Archelange	111	109	2%
	Audelange	82	83	-1%
	Authume	437	421	4%
	Baverans	214	210	2%
	Chatenois	173	171	1%
	Crissey	297	297	0%
	Dole	12 241	12 120	1%
	Eclans Nenon	159	158	1%

	Foucherans	1143	1138	0%
	Jouhe	243	241	1%
	Parcey	454	450	1%
	Rochefort sur Nenon	335	327	2%
	Saint-Aubin	884	866	2%
	Villette les Dole	397	391	2%
Tout le territoire		24 428	24 411	1%

1.4. Volumes facturés en 2022

Les volumes assujettis à l'assainissement collectif en 2022 et facturés s'élèvent à 2 612 172 m³.

La répartition par commune est la suivante :

	Commune	Volume facturés en 2022 (m ³)	Volume facturés en 2021 (m ³)	Variation 2022/2021
Territoire en Régie avec prestations 490 621 m ³ en 2022	Biarne	11 435	11 478	0%
	Brevans	26 760	27 053	-1%
	Champagney	20 646	20500	1%
	Champdivers	3 176	3 436	-8%
	Champvans	48 252	52 181	-8%
	Choisey	64 151	60 690	6%
	Damparis	74 169	120 398	-38%
	Gevry	12 690	29 247	-57%
	Gredisans	4 918	4 857	1%
	Lavans Les Dole	10 008	10 415	-4%
	Le Deschaux	1 066	3 008	-65%
	Malange	6 068	10 529	-42%
	Menotey	7 588	8 548	-11%
	Moissey	22 600	22 600	0%
	Monnières	13 452	14 820	-9%
	Peseux	1 006	1 614	-38%
	Rainans	9 800	4 561	115%
	Romange	7 530	6 684	13%
	Sampans	40 278	42 854	-6%
Tavaux	98 630	200 558	-51%	
Vriange	6 398	6 783	-6%	
Territoire en DSP : 2 121 551 m ³ en 2022	Amange	13 748	13 261	4%
	Archelange	7 955	9 095	-13%
	Audelange	7 302	7 268	0%
	Authume	33 853	34 333	-1%

	Baverans	18 649	19 253	-3%
	Chatenois	13 799	13 551	2%
	Crissey	23 148	25 512	-9%
	Dole	1 658 964	1 571 895	6%
	Eclans Nenon	15 491	13 624	14%
	Foucherans	113 671	108 894	4%
	Jouhe	20 741	22 334	-7%
	Parcey	32 462	34 880	-7%
	Rochefort sur Nenon	60 444	44 853	35%
	Saint-Aubin	71 899	93 890	-23%
	Villette les Dole	29 425	28 324	4%
Tout le territoire		2 612 172	2 703 781	-3%

1.5. Linéaire de réseaux de collecte (hors branchements)

Le réseau de collecte du service public d'assainissement collectif est constitué d'environ 380 km de réseau (192 km de réseau séparatif et 186 km de réseau unitaire) :

	Commune	Linéaire (en km) Réseau séparatif (eaux usées)	Linéaire (en km) Réseau Unitaire
Territoire en Régie avec prestations	Biarne	1.7	1.1
	Brevans	3.6	0.7
	Champagney	4.4	1.2
	Champdivers	0.5	0.0
	Champvans	3.6	5.6
	Choisey	6.2	3.8
	Damparis	13.8	6.2
	Gevry	6.2	0.0
	Gredisans	1.2	0.0
	Lavans Les Dole	1.2	2.0
	Le Deschaux	0.9	0.0
	Malange	1.5	1.7
	Menotey	0.4	1.3
	Moissey	1.4	4.1
	Monnières	0.8	2.8
	Peseux	0.5	0.0
	Rainans	0.4	2.1
	Romange	0.8	1.9
	Sampans	5.4	3.9
	Tavaux	31.8	0.0
Vriange	0.6	1.7	

Territoire en DSP	Amange	2.3	1.2
	Archelange	2.9	0.0
	Audelange	0.7	0.9
	Authume	2.3	4.8
	Baverans	4.2	0.0
	Chatenois	4.8	0.0
	Crissey	3.7	3.0
	Dole	26.3	120.6
	Eclans Nenon	5.5	0.0
	Foucherans	10.7	8.5
	Jouhe	0.0	4.8
	Parcey	8.7	0.0
	Rochefort sur Nenon	9.4	0.0
	Saint-Aubin	18.2	0.0
	Villette les Dole	5.9	1.8

1.6. Ouvrages d'épuration des eaux usées

Le service gère 19 STation(s) d'EPuration (STEP) d'une capacité supérieure ou égale à 200 Equivalents habitants (EH) ainsi que 2 décanteurs à Champdivers (capacité inférieure à 50 EH), une lagune au Deschaux (capacité 100 EH), un filtre planté de roseaux à Peseux (capacité 80 EH) et un lit bactérien à Vriange (capacité 150 EH), ce qui représente au total 24 systèmes de traitement.

Le tableau ci-dessous liste les ouvrages et rappelle leurs caractéristiques.

Communes	Type de STEP	Capacité (EH)	Exploitant STEP
Dole	Boues Activées Aération Prolongée	58 000	DOLEA Assainissement
Damparis	Boues Activées Aération Prolongée	4 500	SUEZ
Tavaux	Lit bactérien	4 500	SUEZ
Foucherans	Boues Activées Aération Prolongée	3 000	SOGEDO Rochefort
Saint Aubin	Boues Activées Aération Prolongée	2 000	SOGEDO Chaussin
Champvans	Boues Activées Aération Prolongée	1 830	SUEZ
Sampans	Boues Activées Aération Prolongée	1 700	SUEZ
Parcey	Lit bactérien	1 350	SOGEDO Rochefort
Jouhe	Filtres Plantés de Roseaux	900	SOGEDO Rochefort
Moissey	Filtres Plantés de Roseaux	800	SOGEDO Rochefort
Champagney	Lagune	600	CAGD/Champagney
Eclans Nenon	Filtres Plantés de Roseaux	600	SOGEDO Rochefort
Lavans Les Dole	Filtres Plantés de Roseaux	600	SOGEDO Rochefort
Romange	Filtres Plantés de Roseaux	600	SOGEDO Rochefort
Biarne	Filtres Plantés de Roseaux	400	SOGEDO Rochefort
Malange	Filtres Plantés de Roseaux	330	CAGD / Malange
Gredisans	Lagune	200	SOGEDO Rochefort
Menotey	Lagune	200	CAGD/Menotey
Rainans	Lagune	200	CAGD/Rainans

Vriage	Lit bactérien	150	SOGEDO Rochefort
Le Deschaux	Lagune	100	SOGEDO Chaussin
Peseux	Filtres Plantés de Roseaux	80	SOGEDO Chaussin
Champdivers	2 Décanteurs Digesteurs	30	SOGEDO Chaussin

2. Tarification de l'assainissement et recettes du service

2.1. Modalités de tarification

La facture d'eau comporte obligatoirement une part proportionnelle à la consommation de l'abonné, et peut également inclure une part indépendante de la consommation, dite part fixe (abonnement, location compteur, etc.).

Les tarifs applicables au 01/01/2023 sont les suivants :

	Part Collectivité		Part délégataire		TVA	Taxe modernisation des réseaux
	Part Fixe (Abonnement) en € HT/an	Part Proportionnelle en € HT/m3	Part Fixe (Abonnement) en € HT/an	Part Proportionnelle en € HT/m3	Taux	En € HT/m3
Biarne	50.00	1.83	Sans objet		10%	0,16
Brevans	50.00	1.99			10%	0,16
Champagney	50.00	1.83			10%	0,16
Champdivers	50.00	1.57			10%	0,16
Champvans	50.00	2.27			10%	0,16
Choisey	50.00	1.74			10%	0,16
Damparis	50.00	1.80			10%	0,16
Gevry	50.00	2.23			10%	0,16
Gredisans	50.00	1.61			10%	0,16
Lavans les Dole	50.00	2.52			10%	0,16
Le Deschaux	50.00	1.73			10%	0,16
Malange	50.00	1.94			10%	0,16
Menotey	50.00	1.58			10%	0,16
Moissey	50.00	1.64			10%	0,16
Monnières	50.00	2.30			10%	0,16
Peseux	50.00	1.78			10%	0,16
Rainans	50.00	1.48			10%	0,16
Romange	50.00	2.52			10%	0,16
Sampans	50.00	2.52			10%	0,16
Tavaux	50.00	1.80			10%	0,16
Vriage	50.00	1.98	10%	0,16		
Amange	50.00	0.90	32.82	1.37	10%	0,16
Archelange	50.00	0.90	32.82	1.37	10%	0,16
Audelange	50.00	0.90	32.82	1.37	10%	0,16
Authume	40.00	0.92	47.32	0.79	10%	0,16
Baverans	50.00	0.90	32.82	1.37	10%	0,16

Chatenois	50.00	0.90	32.82	1.37	10%	0,16
Crissey	50.00	1.44	36.36	0.25	10%	0,16
Dole	0.00	0.00	22.94	1.60	10%	0,16
Eclans Nenon	45.00	1.01	34.22	0.54	10%	0,16
Foucherans	50.00	0.82	25.36	0.64	10%	0,16
Jouhe	16.00	1.01	56.98	0.41	10%	0,16
Parcey	34.00	0.81	35.52	0.53	10%	0,16
Rochefort sur Nenon	50.00	0.90	32.82	1.37	10%	0,16
Saint Aubin	39.00	0.96	40.18	0.58	10%	0,16
Villette les Dole	50.00	0.93	24.00	1.32	10%	0,16

2.2. Délibérations fixant les tarifs

Les délibérations fixant les différents tarifs pour l'exercice sont les suivantes :

- Délibération 14 322 du 22/12/22 effective à compter du 01/01/23 fixant les tarifs du service d'assainissement à compter du 1^{er} janvier 2023
- Délibération 13 121 du 16/12/21 effective à compter du 01/01/22 fixant les tarifs du service d'assainissement à compter du 1^{er} janvier 2022

2.3. Facture d'assainissement type

Les tarifs applicables au 01/01/2023 pour une consommation d'un ménage de référence selon l'INSEE (120 m³/an) sont ⁽¹⁾ :

	Part Collectivité	Part délégataire	Taxe modernisation des réseaux	Total HT pour 120 m3	Total TTC pour 120 m3 (TVA 10%)	Prix TTC au m3 sur la base de 120 m3
Biarne	269.60	Sans objet	19.20	288.80	317.68	2.65
Brevans	288.80		19.20	308.00	338.80	2.82
Champagney	269.60		19.20	288.80	317.68	2.65
Champdivers	238.40		19.20	257.60	283.36	2.36
Champvans	322.40		19.20	341.60	375.76	3.13
Choisey	258.80		19.20	278.00	305.80	2.55
Damparis	266.00		19.20	285.20	313.72	2.61
Gevry	317.60		19.20	336.80	370.48	3.09
Gredisans	243.20		19.20	262.40	288.64	2.41
Lavans les Dole	352.40		19.20	371.60	408.76	3.41
Le Deschaux	257.60		19.20	276.80	304.48	2.54
Malange	282.80		19.20	302.00	332.20	2.77
Menotey	239.60		19.20	258.80	284.68	2.37
Moissey	246.80		19.20	266.00	292.60	2.44

Monnières	326.00		19.20	345.20	379.72	3.16
Peseux	263.60		19.20	282.80	311.08	2.59
Rainans	227.60		19.20	246.80	271.48	2.26
Romange	352.40		19.20	371.60	408.76	3.41
Sampans	352.40		19.20	371.60	408.76	3.41
Tavaux	266.00		19.20	285.20	313.72	2.61
Vriage	287.60		19.20	306.80	337.48	2.81
Amange	158.00	197.22	19.20	374.42	411.86	3.43
Archelange	158.00	197.22	19.20	374.42	411.86	3.43
Audelange	158.00	197.22	19.20	374.42	411.86	3.43
Authume	150.40	141.52	19.20	311.12	342.23	2.85
Baverans	158.00	197.22	19.20	374.42	411.86	3.43
Chatenois	158.00	197.22	19.20	374.42	411.86	3.43
Crissey	222.80	66.72	19.20	308.72	339.59	2.83
Dole	0.00	215.49	19.20	234.69	258.16	2.15
Eclans Nenon	166.20	98.90	19.20	284.30	312.73	2.61
Foucherans	148.40	102.40	19.20	270.00	297.00	2.48
Jouhe	137.20	105.70	19.20	262.10	288.31	2.40
Parcey	131.20	99.00	19.20	249.40	274.34	2.29
Rochefort sur Nenon	158.00	197.22	19.20	374.42	411.86	3.43
Saint Aubin	154.20	110.02	19.20	283.42	311.76	2.60
Villette les Dole	161.60	182.52	19.20	363.32	399.65	3.33

3. Chiffres clés de 2022

De manière globale sur le territoire du Grand Dole concerné par de l'assainissement collectif :

Nombre d'abonnés	24 428 ab
Nombre d'habitants desservis	47 579 hab
Linéaire de réseau hors branchements	380 km
Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration	1306,5 tMS
Volume facturé	2 613 000 m ³
Modes de gestion	1 entité de gestion en régie et 10 entités de gestion en délégation
Nombre d'ouvrages	24 systèmes de traitement
Capacité en Équivalents-Habitants	82 700 EH
Fourchette de tarifs	De 2.15 à 3.43 € TTC /m ³

4. Indicateurs de performances

Les indicateurs de performances sont calculés sur les entités de gestion définies dans l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement (www.services.eaufrance.fr) au nombre de 11 sur le territoire : une pour chaque contrat de délégation de service public et une pour le secteur en régie.

4.1. DOLE

		Valeur 2021	Valeur 2022
	Indicateurs descriptifs des services		
D201.0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif	23 772	23 654
D202.0	Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	29	29
D203.0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration [tMS]	998,3	1 160,6
D204.0	Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³ [€/m ³]	2	2,15
	Indicateurs de performance		
P201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	96,2%	96,2%
P202.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées [points]	91	82
P203.3	Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	100%	
P204.3	Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	100%	100%
P205.3	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	100%	100%
P206.3	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	100%	100%
P207.0	Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité [€/m ³]	0,0002	0,0001
P251.1	Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers [nb/1000hab]	0	0
P252.2	Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau [nb/100 km]	0,3	0
P253.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées	0,81%	0.9 %
P254.3	Conformité des performances des équipements d'épuration	100%	100%

	au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la police de l'eau		
P255.3	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	110	110
P256.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité [an]		
P257.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	1,6%	1,58%
P258.1	Taux de réclamations [nb/1000ab]	4,13	3,92

4.2. AUTHUME

		Valeur 2021	Valeur 2022
	Indicateurs descriptifs des services		
D201.0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif	780	785
D202.0	Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	0	0
D204.0	Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³ [€/m ³]	2,39	2,85
	Indicateurs de performance		
P201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	92,83%	92%
P202.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées [points]	36	36
P203.3	Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	100%	0%
P207.0	Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité [€/m ³]	0	0
P251.1	Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers [nb/1000hab]	0	0
P252.2	Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau [nb/100 km]	0	0
P253.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées	0%	0%
P255.3	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	80	50
P256.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité [an]	12,2	10,1
P257.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	1,23%	0,82%
P258.1	Taux de réclamations [nb/1000ab]	2,34	2,29

4.3. CRISSEY

		Valeur 2021	Valeur 2022
	Indicateurs descriptifs des services		
D201.0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif	656	659
D202.0	Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	0	0
D203.0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration [tMS]		
D204.0	Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³ [€/m ³]	3,04	2,82
	Indicateurs de performance		
P201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	93,1%	93%
P202.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées [points]	70	40
P203.3	Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	100%	0%
P207.0	Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité [€/m ³]	0	0
P251.1	Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers [nb/1000hab]	0	0
P252.2	Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau [nb/100 km]	0	0
P253.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées	1,46%	0%
P255.3	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	50	50
P256.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité [an]	34,9	26,6
P257.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	0,55%	0,19%
P258.1	Taux de réclamations [nb/1000ab]	0	0

4.4. ECLANS NENON

		Valeur 2021	Valeur 2022
	Indicateurs descriptifs des services		
D201.0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif	339	336
D202.0	Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	0	0
D203.0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration [tMS]	0	0
D204.0	Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³ [€/m ³]	2,29	2,61
	Indicateurs de performance		
P201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	87,78%	91,91%
P202.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées [points]	15	15
P203.3	Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	0%	0%
P204.3	Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	100%	100%
P205.3	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	0%	100%
P207.0	Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité [€/m ³]	0	0,0102
P251.1	Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers [nb/1000hab]	0	0
P252.2	Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau [nb/100 km]	0	0
P253.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées	0%	0%
P254.3	Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la police de l'eau	100%	100%
P255.3	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	30	30
P256.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité [an]	58,1	5,3
P257.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	0%	0,69%
P258.1	Taux de réclamations [nb/1000ab]	0	0

4.5. FOUCHERANS

		Valeur 2021	Valeur 2022
	Indicateurs descriptifs des services		
D201.0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif	2 306	2 316
D202.0	Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	0	0
D203.0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration [tMS]	26,1	22,8
D204.0	Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³ [€/m ³]	1,84	2,48
	Indicateurs de performance		
P201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	98,61%	98%
P202.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées [points]	25	25
P203.3	Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	0%	0%
P204.3	Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	100%	100%
P205.3	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	100%	0%
P206.3	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	100%	100%
P207.0	Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité [€/m ³]	0,0028	0,0016
P251.1	Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers [nb/1000hab]	0	0
P252.2	Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau [nb/100 km]	5,2	5,8
P253.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées	0,52%	0%
P254.3	Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la police de l'eau	83,3%	83,3%
P255.3	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	30	30
P256.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité [an]	2,3	1,2
P257.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	1,43%	0,8%
P258.1	Taux de réclamations [nb/1000ab]	6,15	4,37

4.6. JOUHE

		Valeur 2021	Valeur 2022
	Indicateurs descriptifs des services		
D201.0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif	566	557
D202.0	Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	0	0
D203.0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration [tMS]	0	0
D204.0	Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³ [€/m ³]	2,08	2,4
	Indicateurs de performance		
P201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	93,05%	93,1%
P202.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées [points]	15	15
P203.3	Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	0%	0%
P204.3	Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	100%	100%
P205.3	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	100%	100%
P207.0	Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité [€/m ³]	0,0069	0
P251.1	Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers [nb/1000hab]	0	0
P252.2	Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau [nb/100 km]	0	0
P253.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées	0%	0%
P254.3	Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la police de l'eau	100%	100%
P255.3	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	30	30
P256.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité [an]	1,8	1,7
P257.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	1,45%	0,74%
P258.1	Taux de réclamations [nb/1000ab]	0	0

4.7. PARCEY

		Valeur 2021	Valeur 2022
	Indicateurs descriptifs des services		
D201.0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif	963	967
D202.0	Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	0	0
D203.0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration [tMS]	8,6	15,8
D204.0	Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³ [€/m ³]	1,63	2,29
	Indicateurs de performance		
P201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	94,38%	94%
P202.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées [points]	30	30
P203.3	Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	100%	0%
P204.3	Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	100%	100%
P205.3	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	100%	100%
P206.3	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	100%	100%
P207.0	Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité [€/m ³]	0	0
P251.1	Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers [nb/1000hab]	0	0
P252.2	Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau [nb/100 km]	21,6	23,4
P253.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées	4,7%	0%
P254.3	Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la police de l'eau	100%	100%
P255.3	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	50	50
P256.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité [an]	0	0
P257.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	1,99%	1,38%
P258.1	Taux de réclamations [nb/1000ab]	2,21	2,2

4.8. Ex SYNDICAT DE LA VEZE (communes d'Amange, Archelange, Audelange, Baverans, Chatenois et Rochefort sur Nenon)

		Valeur 2021	Valeur 2022
	Indicateurs descriptifs des services		
D201.0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif	2 208	2 207
D202.0	Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	1	1
D204.0	Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³ [€/m ³]	3,08	3,43
	Indicateurs de performance		
P201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	84,9%	85%
P202.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées [points]	37	39
P203.3	Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	100%	0%
P207.0	Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité [€/m ³]	0,0135	0,0016
P251.1	Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers [nb/1000hab]	0	0
P252.2	Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau [nb/100 km]	3,6	0
P253.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées	0%	0%
P255.3	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	50	50
P256.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité [an]		25,5
P257.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	1,65%	0,77%
P258.1	Taux de réclamations [nb/1000ab]	6,59	4,64

4.9. SAINT-AUBIN

		Valeur 2021	Valeur 2022
	Indicateurs descriptifs des services		
D201.0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif	1 844	1 834
D202.0	Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	0	0
D203.0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration [tMS]	0	15,6
D204.0	Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³ [€/m ³]	2,15	2,6
	Indicateurs de performance		
P201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	99,08%	98%
P202.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées [points]	30	15
P203.3	Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	0%	0%
P204.3	Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	100%	100%
P205.3	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	100%	0%
P206.3	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	___%	100%
P207.0	Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité [€/m ³]	0,0004	0,0006
P251.1	Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers [nb/1000hab]	0	0
P252.2	Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau [nb/100 km]	16,5	16,5
P253.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées	2,75%	0%
P254.3	Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la police de l'eau	0%	0%
P255.3	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	30	30
P256.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité [an]	8	7,4
P257.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	0,72%	1,16%
P258.1	Taux de réclamations [nb/1000ab]	0	0

4.10. VILLETTE LES DOLE

		Valeur 2021	Valeur 2022
	Indicateurs descriptifs des services		
D201.0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif	755	764
D202.0	Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	0	0
D204.0	Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³ [€/m ³]	2,95	3,33
	Indicateurs de performance		
P201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	96,07%	96%
P202.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées [points]	37	37
P203.3	Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	100%	0%
P207.0	Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité [€/m ³]	0	0
P251.1	Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers [nb/1000hab]	0	0
P252.2	Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau [nb/100 km]	10,3	9,9
P253.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées	0%	0%
P255.3	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	30	30
P256.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité [an]		27,9
P257.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	8,58%	2,96%
P258.1	Taux de réclamations [nb/1000ab]	2,56	2,52

4.11. SECTEUR REGIE

Ce secteur concerne les communes de Biarne, Brevans, Champagney, Champdivers, Champvans, Choisey, Damparis, Gevry, Gredisans, Lavans les Dole, Le Deschaux, Malange, Menotey, Moissey, Monnières, Peseux, Rainans, Romange, Sampans, Tavaux et Vriange.

		Valeur 2021	Valeur 2022
	Indicateurs descriptifs des services		
D201.0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif	15 300	13 500
D202.0	Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	0	1
D203.0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration [tMS]	48	91,7
D204.0	Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³ [€/m ³]	1,94	2,61
	Indicateurs de performance		
P201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	93,02%	94 %
P202.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées [points]	80	80
P203.3	Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	28%	1%
P204.3	Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	43%	37%
P205.3	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	29%	20%
P206.3	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	100%	100%
P251.1	Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers [nb/1000hab]	0	0,074
P252.2	Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau [nb/100 km]	3,1	3,9
P253.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées	0,62%	0,62%
P254.3	Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la police de l'eau	100%	100 %
P255.3	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	50	80
P256.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité [an]		4,7
P258.1	Taux de réclamations [nb/1000ab]	0,56	0